

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : INF-BI-2017-001-R-2
Direction des infrastructures
Service des biens immobiliers
Objet : Autorisation de financement et autorisation d'aller en appel d'offres pour les besoins liés à la réfection de toitures et de bâtiment municipal tel (l'Hôtel de Ville, biens immobiliers, chalets et accès universel)
Date : 10 février 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

En décembre dernier, le conseil de la Ville adoptait le PTI 2017 dont certains projets touchaient le Service des biens immobiliers. De ces projets retenus, figurent l'entretien bâtiments occupés par organismes, programme de rénovation d'édifice, accès pour personnes à mobilité restreinte, toitures réfection, remplacement de portes de garage, réfection et entretien des éléments de structures et accès aux bâtiments.

PTI :	RES- 10252 Entretien bâtiments occupés par organismes	50 000 \$
	RES- 10253 Programme de rénovation d'édifice	450 000 \$
	RES- 10254 Accès pour personnes à mobilité restreinte	60 000 \$
	RES- 10255 Toitures réfection	185 000 \$
	RES- 10256 Remplacement de portes de garage	40 000 \$
	RES- 10369 Réfection et entretien des éléments de structures et accès aux bâtiments	75 000 \$
		<u>860 000 \$</u>

RES- 10252 Entretien bâtiments occupés par organismes

Selon les priorités et les urgences d'agir, nous retrouvons cette année par ordre de priorité d'intervention : Les travaux reliés au maintien d'actif, les bâtiments ciblés pour des rénovations sont : Le bâtiment du service entraide de St-Rédempteur, le bâtiment (Fort) du Parc de la Paix de Lévis (démolition), le chalet du parc de l'Érablière de St-Nicolas, les chalets du Fort de la Martinière de Lévis, et le chalet de la Pruchière de St-Nicolas. Selon les résultats des appels d'offres et selon les budgets autorisés, nous ferons le maximum de travaux.

Nous vous demandons l'autorisation du financement de 50 000 \$ retenu pour les projets de la fiche RES-10252 ainsi que l'autorisation d'aller en appel d'offres afin de valider ces coûts.

Comme des frais d'honoraires professionnels sont nécessaires afin de préparer les devis d'appel d'offres, le coût d'honoraires pour ces projets est de l'ordre d'environ 5 000 \$ (inclus dans le 50 000 \$).

RES-10253 Programme de rénovation d'édifice

Selon les priorités et les urgences d'agir, nous retrouvons cette année par ordre de priorité, les travaux majeurs d'entretien des bâtiments.

- Hôtel de Ville de Lévis;
- Ancien Hôtel de Ville de St-Jean-Chrysostome;
- Centre Raymond Blais;
- Centre communautaire, secteur St-Jean-Chrysostome
- Bibliothèque du 220, route des Rivières, secteur St-Nicolas
- et autres pouvant s'ajouter selon les urgences.

Nous vous demandons l'autorisation de financement du 450 000 \$ restant pour les autres projets de la fiche RES-10253 ainsi que l'autorisation d'aller en appel d'offres afin de valider ces coûts.

Comme des frais d'honoraires professionnels sont nécessaires afin de préparer les devis d'appel d'offres, le coût d'honoraires pour ces projets est de l'ordre d'environ 20 000 \$ (inclus dans le 450 000 \$).

RES- 10254 Accès pour personnes à mobilités restreintes

Pour ce qui est des accès pour les personnes à mobilité restreinte, la priorisation des interventions se fait avec la collaboration de la DVC et le comité d'accès universel nouvellement créé. Pour 2017, nous poursuivons les modifications suivantes : Refaire la rampe d'accès de la maison des jeunes du chalet Lavoisier (mauvais état), l'accès à la maison des jeunes de St-Etienne, l'accès à l'Hôtel de Ville de St-Etienne et autres selon urgences.

Selon les coûts des travaux, nous en réaliserons le maximum en fonction du budget alloué. Comme des frais d'honoraires d'architectes sont nécessaires afin de préparer les devis d'appel d'offres, le coût d'honoraires pour ces projets est de l'ordre d'environ 8 000 \$ qui est inclus de la somme de 60 000 \$.

Nous vous demandons l'autorisation du financement de 60 000 \$ retenu pour les projets de la fiche RES-10254, ainsi que l'autorisation d'aller en appel d'offres afin de valider ces coûts.

RES- 10255 Toitures réfection

Selon les priorités et les urgences d'agir, nous retrouvons cette année par ordre de priorité : les toitures du Presbytère de St-Nicolas, du bâtiment du parc des Chutes, de la bibliothèque de St-Etienne, du chalet de l'Érablière de St-Nicolas, du chalet parc de l'Envol de St-Nicolas et autres toitures selon les urgences.

Selon les résultats des appels d'offres de réfection de toitures et selon les budgets autorisés, si les coûts le permettent, nous envisagerons de refaire des petites toitures de moindre envergure, telles que des chalets, cabanons ou réparations majeures, selon le suivi d'entretien préventif.

Nous vous demandons l'autorisation du financement de 185 000 \$ retenu pour les projets de la fiche RES-10255, ainsi que l'autorisation d'aller en appel d'offres afin de valider ces coûts.

Comme des frais d'honoraires professionnels sont nécessaires afin de préparer les devis d'appel d'offres, le coût d'honoraires pour ces projets est de l'ordre d'environ 20 000 \$ (inclus dans le 185 000 \$).

RES- 10256 Remplacement de portes de garage

Selon les priorités et les urgences d'agir, nous devons remplacer des portes de garage de nos bâtiments, cette année par ordre de priorité : 1035, du Sault, 1060, St-Omer, 470, 2^e Avenue, 6900, boul. Guillaume-Couture et 75, Mgr Bourget et autres portes selon les urgences.

Nous vous demandons l'autorisation du financement de 40 000 \$ retenu pour les projets de la fiche RES-10256, ainsi que l'autorisation d'aller en appel d'offres afin de valider ces coûts.

RES- 10369 Réfection et entretien des éléments de structures et accès aux bâtiments

Selon les priorités et les urgences d'agir, nous devons refaire plusieurs infrastructures d'accès aux bâtiments. En priorité pour 2017, nous retrouvons la réfection par ordre de priorité : structure du perron Aréna BSR 585, de Bernières, réparations au 795, Alphonse-Desjardins, réparations au garage 75, Mgr Bourget, réparations escaliers et muret 10, rue Giguère, interblochs au 5333, de la Symphonie (cour municipale), interblochs à l'Aquaréna Léo-Paul Bédard 8001, des Églises, escaliers et perron usine de filtration secteur Breakeyville et autres selon les urgences.

Nous vous demandons l'autorisation du financement de 75 000 \$ retenu pour les projets de la fiche RES-10369, ainsi que l'autorisation d'aller en appel d'offres afin de valider ces coûts.

Attendu que nous effectuerons l'entretien et les interventions sur nos bâtiments municipaux et que ces travaux sont prévus au PTI 2017, alors nous recommandons au comité exécutif ; d'autoriser le financement relié à ces projets ainsi que d'autoriser la Direction de l'approvisionnement d'aller en appel d'offres pour ces besoins.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
Estimation des honoraires professionnels		52 000 \$		
Estimation sommaire des travaux bâtiment		<u>808 000 \$</u>		
Total (taxes nettes incluses)		860 000 \$		
Montants à financer		860 000 \$		

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

RES-10252 : Entretien bâtiments occ. par organismes

RES-10253 : Programme de rénovation d'édifice

RES-10256 : Rempl.portes de garages

540 000 \$ taxes nettes incluses

Règlement d'emprunt RV-2016-15-44 (omnibus 10 ans): dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement, l'installation ou la construction d'immeubles, de bâtiments, de terrains, excluant les terrains spécifiquement destinés à la revente, de machineries, de véhicules, d'ameublements, d'infrastructures et d'équipements, excluant les équipements informatiques.

RES-10254 : Accès pour personnes à mobilité restreinte

RES-10255 : Toitures réfection

RES-10369 : Réf.et entr.éléments de structures

320 000 \$ taxes nettes incluses:

Règlement d'emprunt RV-2015-14-06 (omnibus 15 ans): Dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement, l'installation ou la construction d'immeubles, de bâtiments, de terrains, excluant les terrains spécifiquement destinés à la revente, d'infrastructures, de véhicules, de machineries et d'équipements, excluant les équipements informatiques.

Commentaires

L'autorisation de financer cette dépense par ce règlement doit être donnée par le comité exécutif. Montant disponible présentement à même ce règlement d'emprunt.

Numéro du projet PTI : **Montants** **2017** **2018** **2019**

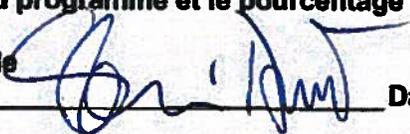
PTI 2017-2018 - 2019 Adopté le 30 novembre 2016								
No_Projet	Titre du projet	Prévision des investissements en milliers de \$			Financement emprunt 2017	Financement Ville Autre 2017	Subvention 2017	Autres sources 2017
		2017	2018	2019				
RES-10252	Immeuble - Amélioration des bâtiments occupés par des organismes partenaires	50	50	50	50	0	0	0
RES-10253	Programme de rénovation des édifices 2017-2020	450	450	450	450	0	0	0
RES-10254	Immeuble - Accès pour les personnes à mobilités restreintes 2017-2020	60	60	60	60	0	0	0
RES-10255	Toitures réfections	185	200	200	185	0	0	0
RES-10256	Remplacement des portes de garage	40	40	40	40	0	0	0
RES-10369	Réfection et entretien des éléments de structures et d'accès aux bâtiments	75	75	75	75	0	0	0
	Total	860	875	875	880	0	0	0

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage :

Signature du responsable d'activité budgétaire



Date : 10/02/2017

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
François Bilodeau, directeur adjoint, DVC	23/12/2016	Relation avec les utilisateurs des bâtiments touchés par les travaux
Louise Corriveau, Conseillère en finances	10/01/2017	Validation - Volet financement
Vincent Vu, directeur	20/01/2017	Validation - Volet approvisionnement

RECOMMANDATION (énoncé)

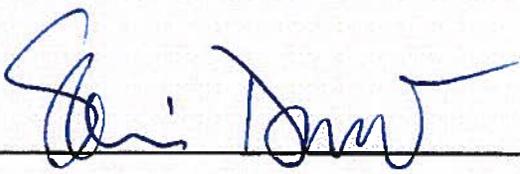
Il est recommandé au comité exécutif :

- d'autoriser le financement de la dépense relative au projet d'entretien de bâtiments occupés par les organismes (50 000\$), au projet Programme de rénovation d'édifices (450 000\$) et au projet de remplacement de portes de garage (40 000\$) pour un montant total maximal de 540 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-44 et de décréter ces travaux;
- d'autoriser le financement de la dépense relative au projet d'accès pour les personnes à mobilité restreinte (60 000\$), au projet de réfection de toitures (185 000\$) et au projet de réfection et entretien des éléments de structures (75 000 \$) au montant total maximal de 320 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-06 et de décréter ces travaux;
- d'autoriser la Direction de l'approvisionnement d'aller en appel d'offres selon les besoins de ces projets.

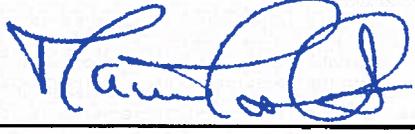
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville :

- de décréter ces travaux.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : Pierre Laflamme, ing.		Titre d'emploi : Chef de service, Biens immobiliers
Recommandé par :		
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :		
Signature de la Direction : 		Date : 10/02/2017

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
<hr/>
<hr/>

Signature de la Direction générale : 	Date : 2017/02/13
---	--------------------------